

## **AVIS DE CONSULTATION**

### **SERVICE ENFANCE**

Une consultation est organisée pour déléguer à un organisme habilité, l'animation et la gestion du service enfance pour les 3 années à venir.

Le cahier des charges relatif à cette consultation peut être retiré au secrétariat de Mairie.

Les propositions sont à remettre à la Mairie de Saint Sulpice sur Lèze,

*avant le jeudi 15 Décembre 2011 à 12 heures*